

l'UQAM

DOCUMENTS

Patrimoine
arts anciens du Québec
Septembre 1978

NO. 5



Numéro spécial

Tourisme et patrimoine

Connaissez-vous
Louis-Joseph Rivet?

«On passe au milieu de hautes montagnes, bassins verdoyants ou cirques de débris, lacs profonds, après gorges où blanchissent des torrents nés dans la neige ou sortis en bouillonnant d'une arche de glace bleue. Ces montagnes se nomment les Alpes, ce pays est la Suisse, Antique Helvétie, centre de la véritable Europe, entre France, Italie, Allemagne.» C'est en ces termes et sur ce ton qu'en 1907, dans une des premières revues d'information touristique québécoise, Louis-Joseph Rivet invitait ses compatriotes à visiter ce vaste monde.

Le Groupe de recherche en patrimoine de l'UQAM (G.R.P.) vient de consacrer un numéro spécial de la série «Documents» à ce pionnier du voyage au Québec. On y trouve notamment la reproduction intégrale d'un exemplaire du magazine «Le Touriste», éloquent témoignage d'époque.

Anne-Marie Faugère, auteur de

la recherche, et Pierre Mayrand, responsable du projet, ont voulu ainsi mettre en évidence la relation qui existe entre tourisme et patrimoine. Et ce, à l'occasion de la «deuxième journée québécoise du tourisme culturel», organisée par le Comité de promotion du tourisme culturel. M. Mayrand, professeur au département d'histoire de l'art, représente le Conseil des monuments et sites du Québec sur ce comité.

La recherche a débuté en mai dernier, grâce à une subvention d'environ \$1500 du Fonds institutionnel de recherche. Elle s'inscrit dans une étude plus globale des rapports entre activité touristique et société québécoise au début du XXe siècle. Dans cette optique, une analyse exhaustive des contenus descriptifs, publicitaires, commerciaux et iconographiques de la série «Le touriste» est en cours.

C.G.

Inscriptions: plus de 16 000

Pour la session d'automne, les inscriptions vont atteindre environ les 16 200 étudiants. Mais ce chiffre est donné avant le traitement des modifications de choix de cours, ainsi que le précise le registrariat. Des données plus détaillées,

par programme, devraient être disponibles très bientôt.

L'automne dernier, les inscriptions définitives s'élevaient à 13 942. En octobre 1976, L'UQAM avait enregistré 15 212 étudiants.

Au CRD

Regrouper les énergies

Dégagé à mi-temps de ses tâches au département d'études littéraires, M. Robert St-Amour prenait récemment la direction du Centre de recherche en didactique pour une durée de 22 mois.

Il existe à l'UQAM, selon M. St-Amour, un nombre impres-

sionnant de chercheurs préoccupés par l'établissement des fondements théoriques d'une science de l'enseignement tout autant que par des travaux de recherche appliquée. M. St-Amour se propose avant tout de dresser un inventaire complet des ressource-

ces humaines et de documentation existantes à l'UQAM dans ce domaine.

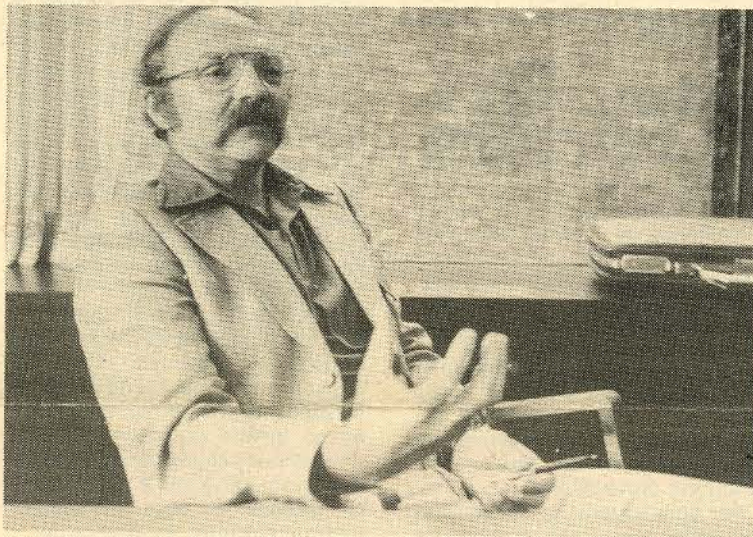
Il se veut animateur et planificateur. Il souhaite pouvoir regrouper des chercheurs de diverses disciplines autour de certains projets, appuyer les recherches d'individus ou de groupes sur un aspect particulier de la didactique, organiser des séminaires à l'occasion et même, au fil des mois, proposer des rencontres avec des gens de l'extérieur.

Sans jouer dans les plates-bandes des départements ou s'immiscer dans les conflits inter-départementaux, M. St-Amour croit qu'il est possible de trouver des modes d'intervention et des cadres de travail favorables aux échanges entre chercheurs soucieux de faire progresser cette jeune science qu'est la didactique.

Le CRD jouit cette année d'un budget de relance de \$40 000.

Créé en 1970, ce centre de recherche relève du décanat des études avancées et de la recherche.

D.N.



M. Robert St-Amour

Wendo, ballet jazz...
et gaz propane

Du nouveau, côté service des sports. Il y aura pour ces dames et demoiselles un cours de wendo. Si on en juge par la soixantaine d'inscriptions déjà enregistrées pour les 100 places disponibles, l'activité s'annonce très populaire. Une autre innovation intéressante, c'est le cours de natation pour ceux et celles qui ont peur de l'eau. A ne pas oublier non plus, le ballet-jazz.

L'an passé, la carte de service était validée pour 12 mois. Cette année, un autre progrès d'un cran: les activités de fin de semaine seront mieux encadrées. Ainsi le comptoir du prêt d'équipement sera ouvert les samedis et dimanches de 7 h 30 à 20 h 30. On peut y trouver matériel de plein-air, ballons, raquettes, judogi, serviettes, etc. Quant à la piscine, elle sera ouverte également les samedis et dimanches de 13 h à 19 h. En matière de rénovation, les vestiaires ont été retapés, évitant par là leur classement comme monument historique. Le directeur du service des sports, Raymond Lamarche, qualifie ces améliorations de «restauration hygiénique» des lieux: «Et voyez-moi ces nouveaux bureaux administratifs au rez-de-chaussée! Ils sont en vérité vastes et fonctionnels. Ils font l'économie de quatre étages à grimper comme c'était le cas dans l'ancienne localisation du

secrétariat. Le tarif d'abonnement annuel reste de \$15 pour tous, tant de l'UQAM que de la communauté montréalaise environnante.

Côté plein air, le long de la petite rivière Archambault, dans les Laurentides, le service des sports met à la disposition des usagers un deuxième gîte; ce nouveau refuge, plus vaste, plus confortable que le premier offre les commodités du chauffage et de l'éclairage au gaz propane, alors que dans le premier camp, chacun sait que la chaleur était irradiée par une truite. Et bien sûr, il y a le camping sous la tente, voire en pleine nature dans un sac de couchage. Du confort au propane à la dure du terrain, il y a, selon le directeur des sports, une gradation des choix pour le campeur, «une pente plus douce à descendre vers la vie du coureur de bois».

C.A.

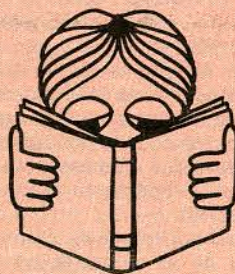
Première maîtrise
en éducation

La première maîtrise en éducation obtenue à l'UQAM a été accordée récemment à M. Claude Legault, qui travaillait sous la direction du professeur Jean-Claude Brief. Le mémoire de M. Legault était intitulé: «Etude expérimentale de l'effet de l'image sur l'apprentissage par transfert d'une situation scolaire à des situations 'réelles'».

Quelque 106 étudiants sont inscrits au programme de deuxième cycle en éducation (M. Ed.) à l'UQAM.

Bref

M. Bernard Langlois a été nommé directeur général de la construction du nouveau campus. Il remplace M. Guy Gauthier, ing., démissionnaire. M. Langlois apporte une vaste expérience dans l'exercice de ses nouvelles fonctions puisqu'il avait depuis 1973 charge de la coordination du projet.



Un livre de
Carol Jobin,
des sciences
juridiques

— lire en page 2

Commission des études

A la réunion régulière du 12 septembre, la Commission des études a :

- certifié la diplomation de quelque 595 étudiants du 1er cycle et de 39 du 2e cycle;
- nommé deux membres à la sous-commission du 1er cycle;
- nommé M. Laval Bolduc au poste de directeur intérimaire du module d'éducation physique;
- nommé quatre directeurs de programmes d'études avancées;
- adopté le classement des certificats par secteurs administratifs;
- reçu le rapport d'étape du comité sur la formation des maîtres;
- prolongé le mandat de M. Yvon Pépin comme administrateur délégué au département de physique jusqu'au 16 octobre 78;
- mis en garde la communauté universitaire sur la nécessité légale et morale de respecter le droit d'auteur défini dans la loi actuelle;
- reçu le rapport du doyen intérimaire des études de 1er cycle et accepté des propositions quant au cadre prévu sur la

consultation relative au transfert du module d'économie;

- procédé exceptionnellement à la révision de notes du cours PAL 7060;
- reçu favorablement le rapport du comité du fonds de développement pédagogique et y donne suite;
- imposé des sanctions à deux étudiants reconnus coupables de plagiat.

A l'assemblée spéciale du 15 septembre, la Commission des études a :

- désigné les membres du conseil du programme de certificat de sciences économiques;
- désigné les membres du conseil du module d'économie;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de Madame Claire McNicoll-Robert au poste de doyen des études de 1er cycle;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de M. Claude Corbo au poste de doyen de la gestion académique.

Comité exécutif

A la réunion du 12 septembre, le comité exécutif de l'UQAM a :

- nommé M. Guy Goulet au poste de directeur des finances;
- nommé M. Yvon Lussier au poste de directeur du bureau

d'études;

- autorisé que le taux horaire de rémunération des auxiliaires d'enseignement pour 78-79 soit majoré de 10%.

SCCUQ: ça négocie

A tour de rôle, depuis le 10 août, les parties concernées dans la négociation de la première convention collective des chargés de cours à l'UQAM ont fait parvenir à la presse les principes et les orientations qui guideront leurs actions au cours des mois à venir. Et chacune de souligner l'importance de l'événement, un précédent en milieu universitaire québécois.

Le SCCUQ résume ainsi la situation faite à ses membres: «En plus d'être sous-payés pour un travail similaire à celui des professeurs réguliers, les chargés de cours connaissent des conditions de travail inacceptables: appels de dernière minute pour donner un cours, nombre d'étudiants plus élevé que la moyenne, souvent pas de bureau... Bien entendu, aucune comptabilisation de l'expérience ainsi acquise et aucune sécurité d'emploi.»

Entre autres revendications, les chargés de cours souhaitent éviter les disparités salariales, un revenu de base plus élevé, le paiement de vacances, un mécanisme d'ancienneté, certaines compensations en remplacement du régime de retraite, un dédommagement additionnel lorsque le nombre d'étudiant dépasse la normale, etc. Ils rappellent que ces mesures bénéficieront également aux étudiants.

La direction de l'UQAM, pour sa part, estime que les négociations sont bien amorcées. Elle s'est fixé comme objectif premier de conclure dans les meilleurs délais une convention collective ayant cette double caractéristique: assurer un enseignement universitaire de haute qualité et offrir à ses chargés de cours des conditions de travail satisfaisantes. Ceci, bien entendu, en respectant les autres conventions collectives en vigueur à l'UQAM. Elle rappelle que si le chargé de cours participe à la fonction enseignement de l'institution, son engagement, par défi-

nition, est limité dans le temps et dans sa portée: c'est le corps professoral à temps complet qui est le premier responsable de cette fonction et des autres fonctions universitaires.

Par conséquent, la convention collective devra tenir compte de cette réalité. Egalement, de la situation existant dans les autres universités québécoises et du mode de financement de l'UQAM, pour l'établissement du traitement et des avantages sociaux de ces enseignants.

Caisse Pop: deux prix de \$250.

Comment s'impliquer davantage dans la vie collective universitaire? La Caisse Pop de l'UQAM s'est posé la question et, entre autres réponses, a imaginé de faire un concours «d'expression artistique» ouvert à tous les groupes de l'Université.

Tout artiste, à quelque courant d'art qu'il appartienne, qu'il soit amateur ou professionnel, est invité à participer au concours. Deux gagnants recevront, chacun, un prix de \$250.

Les oeuvres seront exposées au Centre d'accueil du pavillon Riverin 2, du 15 au 20 octobre. Au terme de cette exposition, un jury formé de membres de la Caisse et de l'Université décerneront les prix.

Le coordonnateur de l'événement, M. Pierre Houle (membre du personnel de la Galerie UQAM) note que cette première expérience se tient dans le cadre de la Semaine des Caisses populaires. Elle sera répétée si le projet est concluant.

Pour participer au concours, il suffit de se procurer un feuillet d'information au Centre d'accueil, rue Bleury.

Un livre de Carol Jobin

«Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité»

«Sans conteste le meilleur sur le sujet!» C'est en ces termes que M. Jean-Marc Potté, dans sa préface, a salué la récente publication d'un ouvrage intitulé: «Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité». L'auteur est M. Carol Jobin, professeur en sciences juridiques de l'UQAM. Ce travail minutieux est le fruit de trois années de recherche, alors qu'il était étudiant en science politique, scolarité maîtrise. Il dépasse en volume et en importance les habituels travaux de 2e cycle: «La perspective d'être publié était encourageante», explique M. Jobin.

Enjeu d'une élection au Québec en 1962, symbole de la révolution tranquille, réalisée avec tambours et trompettes sous les slogans «Maîtres chez nous» et «Libération économique», la nationalisation de l'électricité est le fruit d'une décision économique avant d'être un événement politique et avant d'engendrer un discours idéologique. Cependant, cette dimension économique a des implications politiques et idéologiques qui lui sont propres; ainsi, «l'aide que prodigue l'Etat au capital monopoliste en s'y substituant dans un secteur d'activité économique, fait ressortir les liens étroits du politique et de l'économique et met en évidence son contenu de classe.»

C'est dans ce cadre théorique que Carol Jobin a vérifié les deux hypothèses suivantes: «La nationalisation de l'électricité participe au capitalisme monopoliste d'Etat en ce qu'elle correspond à des nécessités économiques impérieuses pour l'économie québécoise en général et pour le secteur hydro-électrique en particulier... La nationalisation de l'électricité dans son déroulement et ses conséquences, révèle un contenu de classe qui l'oriente vers une régénéscence et une consolidation du système et des intérêts capitalistes affectés.»

Pour ce faire, il a fallu, notamment, tracer un portrait de l'industrie hydro-électrique à la veille de la nationalisation. Egalement, recomposer le coût véritable de la nationalisation (p. 90); délicate opération puisque certains organismes et personnalités impliqués parlent de «secret d'Etat». M. Jobin a su, malgré ces résistances, colliger sous forme de tableaux une somme impressionnante de données inédites: processus d'indemnisation aux compagnies nationalisées, surévaluation de leurs actions (p. 81), mode de financement de cette indemnisation, immunité consentie aux industries qui assument leurs propres productions d'électricité (p. 102), transfert de valeurs du secteur nationalisé aux monopoles capitalistes au moyen de baisse réelle de tarifs, de commandes d'Etat (p. 111), etc.

Il n'en demeure pas moins que «malgré son contenu de classe, la nationalisation, votée démocratiquement, a apporté certains bénéfices réels, économiques et sociaux, à la classe dominée»;

Mme Pauline Banerjee, présidente de l'Association des employés de soutien non-syndiqués de l'UQAM, nous signale que son groupe participe tout comme les autres associations (SPUQ-AGEUQAM-SEUQAM-SCCUQ) au projet de la garderie Centre-ville du pavillon Arts 4. Un récent article du journal *Uqam* ne mentionnait pas cette participation.

même si, par ailleurs, M. Jobin affirme percevoir dans les politiques de l'Hydro-Québec la prédominance des intérêts capitalistes monopolistes: «Cette prédominance ne va pas sans opposition puisque le gouvernement se trouve à en prendre la responsabilité politique face à la classe dominée. Cette opposition d'intérêts est réelle mais on ne peut pas parler d'opposition politique organisée. Le mouvement syndical n'a pas réellement élargi la lutte du travailleur-employé à celle du travailleur-consommateur. Les groupements de citoyens ne peuvent offrir une résistance réelle



M. Carol Jobin



aux demandes de hausses de tarifs de l'Hydro-Québec et ne sont pas davantage en mesure de critiquer sa gestion.»

Il conclut: «Cette opposition qu'il reste à bâtir pose donc le problème de l'absence d'un instrument de conscientisation et de politisation des intérêts trop souvent occultés de la classe dominée.»

A souligner l'intérêt particulier de certains annexes pour l'histoire économique du Québec: Relevé historique sommaire de l'évolution des principales compagnies nationalisées (annexe 1); Lettre de Peter Nesbitt Thomson à René Lévesque (annexe 8); Brochure de la Compagnie d'électricité Shawinigan (juin 1962) (annexe 11).

En fin d'ouvrage, Carol Jobin propose aux chercheurs certaines pistes encore inexplorées, en marge de ce dossier. En ce qui le concerne, son travail est terminé. Il souhaite avoir contribué au débat théorique sur les nationalisations qui est encore relativement pauvre; aussi, avoir procuré aux intéressés un cadre minimal de réflexion en vue d'une éventuelle nationalisation de l'amiante. Si l'on en croit M. Jean-Marc Potté, dans sa préface, il a bien réussi.

«Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité» a été publié aux Editions coopératives Albert St-Martin. Chacun des 1000 exemplaires se vend \$7.00, en librairie. C.G.

Calendrier universitaire

20 septembre au 15 novembre 1978

Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement des frais de scolarité.

9 octobre 1978
Congé.

1er novembre 1978

Date limite pour la soumission d'une demande d'admission et pour une demande de changement de programme pour la session d'hiver 1979, aux études de 1er, 2ième et 3ième cycles, à temps complet ou à temps partiel.

1er novembre 1978

Date limite pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants (1er, 2ième et 3ième cycles).

27-28-29-30 novembre 1978

Inscription:
Famille des Sciences
Famille des Sciences économiques et administratives
Famille des Sciences humaines
Famille des Lettres
Deuxième et troisième cycles

4-5-6-7 décembre 1978

Inscription:
Famille de la Formation des maîtres
Famille des Arts
Maîtrise en éducation

11 et 12 décembre 1978

Inscription programmes hors campus:
Précolaire-élémentaire
Certificat de premier cycle en administration
(Joliette et St-Jérôme)

19 décembre 1978

Fin de la session d'automne 1978.

7 janvier 1979

Remise au bureau de registraire, par les départements et les familles, des résultats de la session d'automne 1978.

8 janvier 1979

Début de la session et des cours d'hiver 1979.

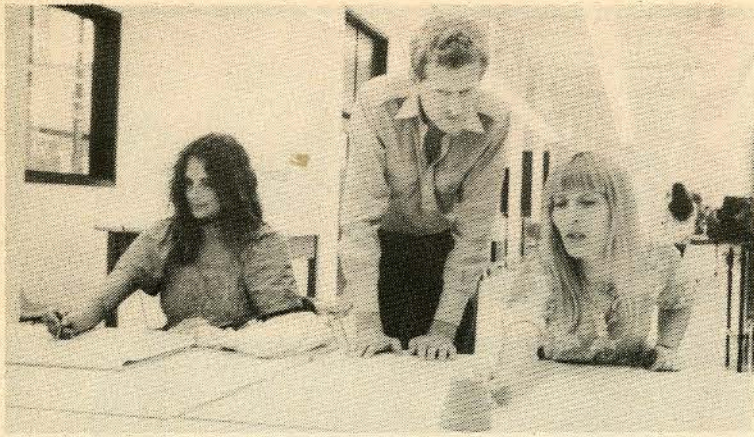
L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume V, numéro 3
25 septembre 1978

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: deuxième semestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec



Le professeur Metz et deux étudiantes à l'heure du lunch.

Une clinique de dessin

Nul besoin d'être malade pour être admis à la «Clinique de dessin». Ni même de savoir dessiner. Il suffit tout au plus d'avoir envie de s'exprimer du bout d'un crayon, d'un fusain, d'un pinceau. Recteur, étudiants, professeurs, employés, cadres et concierges de l'UQAM, vous êtes tous cordialement invités sans exception, discrimination, frais ou pré-requis, à apprendre à dessiner sur vos heures de lunch.

Où? Au pavillon design, 2094 rue Kimberley, salle 2210.

Quand? De midi à 2 heures, les lundi, mardi, mercredi.

Les quatre professeurs-instigateurs du projet offrent bénévolement leurs services: MM Henry Eveleigh, Alfred Halasa, Maurice Macot, Frédéric Metz. Autant de styles, d'opinions et de méthodes différentes. Par conséquent, l'embaras du choix pour les intéressés.

Ces cours sont gratuits; il faudra cependant défrayer le matériel utilisé: papier, crayons, feutres ou tout autre accessoire qui vous inspire. Pourquoi cette

initiative? Le directeur du module de design graphique, M. Maurice Macot, explique: «Nous avons constaté chez nos étudiants un manque de connaissance important du dessin. Nous voulons les aider à combler cette lacune, tout en répondant à un besoin exprimé par beaucoup d'autres gens de l'UQAM.»

Voilà pourquoi les cours s'adressent tant aux étudiants qui ont besoin de perfectionner leur technique, qu'aux novices. «Car il s'agit bien d'apprendre à dessiner, non pas de faire des dessins.»

Et si on se retrouvait 200 dans le petit atelier? «Tant mieux! de s'exclamer M. Macot. On aura fait la preuve d'un réel besoin. La direction de l'Université comprendra peut-être qu'il est temps de donner ces cours sur une plus large échelle.»

L'expérience a déjà débuté la semaine dernière et les portes sont grandes ouvertes aux nouveaux venus. Seul inconvénient: il faudra avaler vos sandwiches en vitesse.

G.G.

Les antiquités sont à la mode

On parle de vieilleries, d'antiquités, de meubles anciens, d'époque ou d'occasion, d'objets authentiques ou de copies conformes. On va chez le brocanteur ou chez l'antiquaire. Dans des boutiques de luxe ou dans des bric-à-brac selon que l'on est un simple curieux, un amateur, un collectionneur ou encore un collectionneur.

Le réseau des marchands d'antiquités est si complexe que monsieur-tout-le-monde y perd son latin. Dans le but de mieux comprendre et définir ce marché, d'en connaître le circuit complet, d'identifier le processus de fixation des prix tout autant que les types de clientèle, le Groupe de recherche en patrimoine mettait sur pied récemment une vaste recherche.

M. Pierre Mayrand dirige les travaux alors que M. Jean-François Guérin, étudiant en histoire de l'art, est devenu pour l'occasion, assistant-chercheur.

M. Guérin a consacré une bonne partie de la période estivale à réaliser une première étape: l'étude des antiquaires moyens, situés dans le Centre-Sud de Montréal, particulièrement sur les rues Saint-Denis, Saint-Laurent et Amherst. De même qu'il a fait une première percée chez une catégorie d'utilisateurs: les jeunes acheteurs.

Les antiquaires

Les antiquaires moyens de cette zone géographique présentent, entre autres, les caractéristiques suivantes: ils sont dans la trentaine, ont franchi le cap de l'amateurisme pour devenir des «pro», consacrent un nombre

considérable d'heures par semaine à la cueillette des objets et meubles anciens, à leur restauration, au décapage, à la vente en boutique.

Ils définissent le terme antiquité à peu près tous de la même façon: un objet unique, artisanal, fabriqué par l'habitant pour répondre à ses besoins immédiats. La demande pour de tels objets apparaît plutôt faible.

Les vieilleries sont beaucoup plus courues. Ce sont des objets moins coûteux, moins rares, industrialisés, moins vieux aussi comme les lits de cuivre et de fer, les poêles à bois du début du siècle, les tables, chaises, armoires en pin, etc.

Tous les antiquaires constatent une augmentation constante de la clientèle et sont, à divers degrés, assez optimistes quant à leur avenir. Malgré que la concurrence soit de plus en plus forte et que certains d'entre eux parlent volontiers de la «sélection naturelle» qui s'effectuera avec les années, ne laissant sur la carte que les marchands professionnels, compétents.

Les jeunes acheteurs

Ils sont étudiants au cégep ou à l'université, ou encore jeunes travailleurs. Bien qu'ils soient, pour la plupart, très intéressés par le patrimoine national, leur niveau de connaissances réelles est très faible. Ils achètent, à l'oeil ou au flair, des objets anciens pour le charme, le plaisir, leur utilité et par économie. M. Guérin observe que ces jeunes acheteurs valorisent davantage le point de vue utilitaire que décoratif et sont curieux de connaître la



M. Jean-François Guérin

«petite histoire» de leurs acquisitions.

Une constante

L'antiquaire tout autant que l'acheteur répondent favorablement à la question du chercheur: «Seriez-vous intéressés par un cours d'initiation au patrimoine ou de perfectionnement professionnel?» L'un et l'autre pourraient bien se retrouver un jour sur les bancs de la même université.

Denise Neveu

La question des certificats - 2

Comme aux modules, des conseils autonomes

Les programmes de certificat ne constituent nullement, pour MM Hupé et Trépanier, du décanat du premier cycle, des «à côté» dans la programmation. Il est évident pour eux que ce sont des programmes à part entière et qu'à cause de leurs conditions d'admission, de leurs objectifs de formation et d'apprentissage, ils font partie intégrante d'un cycle. Jusqu'à ce jour à l'UQAM, à une exception près, ils font partie du premier cycle.

Ils sont bien proches parents des programmes de bacc., de maîtrise ou de doctorat du fait aussi qu'ils relèvent des instances régulières de programmation et non pas d'instances parallèles: des familles et modules pour le 1er cycle, des départements pour les 2e et 3e cycles.

De plus, ce sont les mêmes autorités qui, en définitive, répondent de leur pertinence et de leur qualité: le décanat du 1er cycle ou des études avancées qui formulent leurs avis d'opportunité et de qualité pédagogique, la commission des études qui joue un rôle de planificateur et achemine les dossiers au conseil des études de l'UQ, lequel en approuve ou non l'ouverture, le conseil d'administration qui, après avoir étudié le dossier de financement, en autorise l'ouverture dans un temps donné.

«Les mécanismes d'ouverture d'un certificat sont relativement souples et rapides, souligne M. Trépanier, puisque le circuit est uniquement interne à l'UQ. Cela permet une planification à très court terme. Dans l'intervalle d'un

an, un programme peut prendre forme et accueillir ses premiers inscrits.»

Un lieu de gestion bien à eux

Reconnaissant l'autonomie des programmes de certificat par rapport aux programmes de bacc. gérés par les conseils de module, la commission des études créait récemment les **conseils de certificat**. Ces conseils possèdent les mêmes pouvoirs, en gros, que les conseils de module: ils admettent, accueillent et évaluent les étudiants, définissent les objectifs du programme, veillent à sa mise en oeuvre, l'évaluent et le révisent, assurent la liaison avec le milieu social et professionnel. La composition est semblable à celle d'un conseil de module

(représentation paritaire de professeurs et d'étudiants) cependant que le directeur du module agit également comme directeur du conseil de certificat.

Comme l'explique M. Hupé, la mise sur pied de cette nouvelle structure permet de faire une nette distinction entre la gestion des deux programmes et empêche les certificats d'être «noyés» par les modules. «Les étudiants pourront y faire entendre leur voix de la même manière que les autres étudiants, dit-il, et réclamer la même qualité de services et ce, de façon organique.» Le conseil de certificat est également un espèce de garant de la qualité des programmes. Car, comme l'ajoute M. Hupé, «les professeurs réguliers qui y siègent veilleront sans doute à ce que la programmation n'en soit pas une de second ordre.»

Il est, bien sûr, trop tôt encore pour savoir si les deux conseils feront bon ménage. L'expérience de cette année constituera sans nul doute une sorte de mariage d'essai.

Une autonomie fragile

L'autonomie d'un certificat est toutefois relative si l'on songe d'abord que sa structure en est une de «dix cours pris dans la banque de cours». Cette mesure est-elle compatible avec les objectifs des programmes courts? Autrement dit, peut-on utiliser de vieux outils pour répondre à des besoins neufs?

Loin de nier le paradoxe, MM Hupé et Trépanier admettent qu'il n'y a pas de réponses simples à ce problème et que chaque programme pose un défi en ce sens. «On ne peut tout de même pas créer des nouveaux sigles pour chaque nouveau programme, note M. Hupé. Il y a d'une part la réponse à des besoins précis et d'autre part, les ressources disponibles ou à adapter qui sont autant de balises dont il faut tenir compte.»

Certains programmes nécessitent la création de cours ou d'activités de synthèse. D'autres, par ailleurs, s'accommodent, à peu de choses près, des sigles déjà existants.

«La multiplication des certificats pose de nouveaux problèmes de gestion financière, reconnaît M. Trépanier. Nous souhaitons fortement que cette question soit étudiée par la nouvelle sous-commission des ressources.»

Les programmes de certificats, contrairement aux autres, ne reçoivent pas de fonds de démarrage. Ils sont envisagés dans le contexte global des finances de l'université.

D'abord et avant tout une question pédagogique, les certificats sont aussi une question financière.

Denise Neveu

La semaine prochaine:

«Les certificats à la famille des sciences humaines, en arts et en sciences.»

— Chaque certificat compte 30 crédits.

— L'étudiant qui réussit obtient un diplôme de certificat.

— Muni d'un certificat, l'étudiant qui désire poursuivre ses études pourra obtenir des équivalences selon la réglementation en vigueur à l'Université.

— Si l'étudiant ne désire pas s'engager dans un baccalauréat déjà existant, il peut cumuler trois certificats (90 crédits) et décrocher ainsi un bacc.

— Le bachelier qui a suivi ce cheminement pédagogique peut normalement avoir accès aux programmes d'études avancées.

— Dans l'hypothèse d'un cumul de certificats, l'appellation du grade sera fonction du contenu de l'ensemble des cours: «Lorsqu'une majorité de certificats appartient à un même secteur administratif, l'appellation du grade est déterminée selon le secteur majoritaire.»

— Les 5 secteurs administratifs reconnus à l'UQAM

sont les suivants: arts, sciences, sciences appliquées, éducation et administration des affaires. Chaque programme de certificat, dont la gestion est confiée à une famille ou à un département, est classé par la commission des études dans l'un ou l'autre de ces 5 secteurs.

— Ainsi, le certificat de gestion des services municipaux est classé dans le secteur administratif «arts» alors qu'il relève de la famille des sciences humaines.

— Un étudiant qui cumulerait, en plus de ce certificat, celui d'intervention psycho-sociale et celui d'animation culturelle, obtiendrait le grade B.A. (bachelier ès arts) puisque ces 3 certificats sont classés dans le secteur «arts».

— Lorsque les certificats présentés à l'appui d'une requête ne permettent pas d'identifier un secteur majoritaire, l'appellation du grade sera fonction de l'ensemble des cours. Chaque cas sera étudié à la pièce.

Le tourisme

Un champ d'étude méconnu

Pour le directeur du nouveau programme de formation en tourisme, M. Pierre Andréani, le bacc. en gestion et intervention touristiques qui vient d'être mis en marche comporte trois profils plutôt que deux: «Nous formons des personnes qui vont oeuvrer dans le monde touristique à l'intérieur de différents secteurs: le domaine public (paliers fédéral, provincial, municipal), le parapublic et le privé (grandes sociétés de transport routier, maritime, ferroviaire et aérien; réseaux hôteliers, agences de voyages, agences de publicité, offices et bureaux d'aménagement du territoire, organismes à but social).» Sous l'aspect gestion, gestion financière, administrative ou économique, le bacc. prépare des cadres moyens et supérieurs pour les sphères publiques et privées, ainsi que des intervenants touristiques spécialisés en information par exemple. Sous l'angle particulier de l'intervention, on pense aux agents transformateurs du tourisme, ceux qui étudient et mettent en place des mécanismes, alors que par comparaison, les informateurs «font passer le message» à la clientèle via principalement la publicité et le marketing.

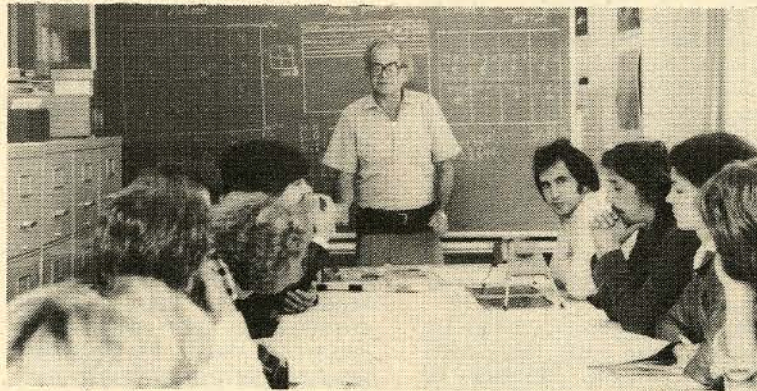
Le gros de la formation, de l'avis du directeur, portera sur le tourisme au Québec et au Canada plus qu'à l'étranger: «Le pays est bien organisé du point de vue tourisme. Mais le potentiel reste sous-exploité, le milieu manque de rayonnement, est en somme assez méconnu. Nous avons tant de grands espaces à offrir. Nous avons tout avantage à amplifier des techniques qui existent déjà. Je pense aux vacances dans les fermes, à la mise en valeur des parcs nationaux. Savoir aussi profiter de la baisse de notre

dollar...»

Le profil des étudiants au nouveau bacc. présente ce trait curieux: ou ce sont des jeunes des cégeps (pour un tiers), ou bien des gens qui se préparent à la retraite. On dénombre notamment des agents de voyages, des employés de compagnies aériennes, des publicitaires, des per-

sonnes venant d'offices étrangers de tourisme, des professionnels. Le dénominateur commun: travailler dans le tourisme par besoin de contacts, d'échanges humains. Soit dit en passant, les étudiants ont beaucoup voyagé mais surtout à l'extérieur du Québec.

C.A.



M. Léon-Pierre Sciamma avec un groupe d'étudiants d'études urbaines.

La cartotheque sur demande et sur mesure

Il ne faut pas prendre au pied de la lettre un géographe, quand il dit que circuler à la cartotheque, lire les photos aériennes et les cartes de tous genres et de toutes échelles, est un jeu d'enfant.

Mais il est vrai qu'après un seul cours d'initiation à la recherche cartographique et photogrammétrique — cours qui dure à peine une heure et demi — on se débrouille étonnamment bien.

Ce cours d'initiation, d'une clarté et d'une concision peu fréquentes, a, par ailleurs, ceci de particulier qu'on l'obtient sur demande et presque sur mesure; il n'est nullement réservé aux

seules disciplines apparentées à la géographie. Au contraire, le responsable du cours, M. Léon-Pierre Sciamma, géographe à la cartotheque, l'ouvre au plus grand nombre. Il fait remarquer «qu'il n'est plus exceptionnel, aujourd'hui, que des gens de sciences de l'éducation, d'histoire, de sociologie, de communications, aient à utiliser les documents et les instruments de lecture d'une cartotheque dans le cadre de leurs champs de recherche.»

Ceux qui travaillent sur des questions spécifiquement québécoises sont parmi les mieux servis: la cartotheque de l'UQAM est la plus importante en ce domaine dans le milieu universitaire du Québec.

Le cartotheque se distingue aussi par la qualité des références qu'elle offre. Ce qui peut laisser croire en des ressources humaines quasi illimitées. Loin de là. Mais les trois personnes qui y consacrent leur temps, M. Sciamma, M. Bernard Chouinard, responsable, et Lise Harnois (bibliothécaire) connaissent à fond leur métier et l'aime beaucoup. Ce qui n'empêche qu'ils déplorent de ne pouvoir toujours assurer, en plus de la qualité... la célébrité du service.

H.S.

Au Centre d'accueil

Informers la communauté homosexuelle

Pour souligner le sérieux de la série d'exposés sur l'homosexualité qui marquera le début des soirées d'information au Centre d'accueil du Riverin II, le 26 septembre, le responsable, Luc Doré, parle de la compétence des conférenciers invités: Jean Robert, médecin-microbiologiste de l'hôpital Saint-Luc, Robert Lahaie, avocat-criminologiste, André Jacques, psychologue, etc. «Ils apporteront sûrement des éléments de réponse aux questions que se pose fréquemment, dans le quotidien, la communauté homosexuelle (femmes et hommes).»

Quelques-uns des thèmes abordés au cours des premières rencontres donne une idée de l'éventail des sujets abordés:

- Quoi faire en cas d'arrestation?
- En quoi les lois criminelles nous concernent?
- Comment faire un testament?
- Apprendre à se défendre en cas d'attaque
- Les techniques de relaxation (psychologiques)...

La première soirée du 26 septembre (7 h 30) traitera du problème des maladies vénériennes avec le Dr Jean Robert.

Luc Doré a conçu cette série d'exposés et de discussions dans le but premier d'informer la communauté homosexuelle de l'Université et du milieu environnant. Dans le but également de regrouper les gens, «de les amener à sortir des ghettos plus

ou moins sophistiqués ou idéologiques où ils sont souvent enfermés». Dans un but, enfin, de préparer des brochures d'information préparées à partir des conférences et des discussions qui auront lieu à l'UQAM.

H.S.

Une bonne note pour l'oreille

Pas ou peu d'oreille, et aucune connaissance de la musique? Qu'à cela ne tienne! le cours «Ateliers d'auditions» (le mardi de 13 h 30 à 16 h 30) est davantage qu'une initiation aux oeuvres du répertoire, c'est un moyen de former le goût, le jugement musical, l'esprit critique et plus encore, de développer la sensibilité, le sens esthétique... «C'est arrivé par le passé qu'une classe compte des gens qui n'avaient jamais entendu de musique classique de leur vie, explique la directrice du module de musique, Mlle Hélène Paul. L'Université supplée pour ce qui ne se fait malheureusement pas à l'école...»

Le cours ne requiert aucun préalable, est ouvert à tous, dure une session et peut se continuer pour une 2e, constitue une introduction à l'aspect théorique et pratique des oeuvres. De la musique de toutes les époques! Du Moyen-Age à nos jours en



Un atelier d'audition sous la direction de Mme Lorraine Glogowski.

passant par le jazz et la musique orientale. Dans une atmosphère de détente, on fera par exemple la comparaison entre divers enregistrements d'une même oeuvre. Les discussions et échanges de vues entre auditeurs et professeur (le titulaire cette année est Madame Lorraine Glogowski) sont particulièrement enrichissants, étant donné la diversité des opinions. Ainsi l'an dernier, 14 modules de l'UQAM étaient représentés, et cette année, 17: arts, sciences (cinq de bio en particulier

mathématiques, sciences de l'éducation, animation socio-culturelle, enfance inadaptée, géographie, etc. «Quand on entend une oeuvre, précise Mlle Paul, c'est une masse sonore. On peut alors faire chanter, jouer du piano, essayer de reconnaître le thème au sein d'une pièce, différencier les thèmes s'il y en a plus d'un, distinguer le style — lent, majestueux ou solennel — et dégager la richesse des rythmes, distinguer les timbres et instruments.»

C.A.



Une gravure de Louisette Gauthier-Mitchell

La Guilde Graphique sur nos murs

La plus importante maison d'édition de gravures originales du Québec et du Canada, La Guilde Graphique, présente à la Galerie UQAM les oeuvres d'une vingtaine des meilleurs graveurs québécois, entre le 28 septembre et le 13 octobre. Parmi les

exposants: deux professeurs de l'UQAM, Louisette Gauthier-Mitchell et Roland Pichet.

La Guilde a trouvé intéressante l'offre de la Galerie UQAM de collaborer à la préparation d'une exposition en milieu universitaire. «On espère ainsi sensibiliser les étudiants à la gravure et les encourager à pousser plus loin en ce sens, explique Michel Rousseau, de la Guilde. On est d'autant plus à l'aise pour le faire, poursuit-il, qu'actuellement la gravure se vend très bien.»

À la Galerie UQAM, on rappelle que la Guilde Graphique a jusqu'à présent édité et distribué près de 1 000 gravures numérotées, signées et en tirage limité. Mais, ce n'est pas là sa seule vocation: la Guilde, depuis sa fondation par Richard Lacroix, en 1966, se consacre aussi à la recherche. L'atelier libre de recherche graphique est ouvert à tous les artistes qui connaissent déjà le médium. Ce lieu a été et demeure, de l'avis de plusieurs, un centre privilégié de travail et d'échange. Y sont passés les grands noms, Pellan, Kittle Bruneau, Antoine Dumas, Norman McLaren, pour ne nommer que ceux-là; y viennent aujourd'hui les artistes de la relève, Juliana Joos, Wendy Simon, Luc Sauvé...

La Galerie UQAM, pour ceux qui l'auraient oublié, est située au pavillon Arts 2, 3450 rue Saint-Urbain.

H.S.